



## Naissance de "Artisan Engagé Déchets"

[Accueil](#)[La charte](#)[Pourquoi s'engager](#)[Partenaires](#)

La Capeb, avec la Fnade et [Federec](#), lance Artisan Engagé Déchet, une charte qui valorise les bonnes pratiques des artisans autour de la gestion des déchets de chantier.

Ne pas attendre, mais agir ! C'est le mot d'ordre qui semble motiver les différents acteurs de la filière du BTP, alors que le Gouvernement devrait présenter sous peu son avant-projet de loi sur l'économie circulaire. Et que celui-ci risque de comprendre des mesures coercitives, en particulier s'il suit les recommandations du rapport Vernier et ouvre la voie vers une reprise gratuite des déchets professionnels, notamment dans les négoce.

### Charte d'engagements

Ce mardi 15 janvier, la Capeb a présenté une initiative conduite avec la Fnade (Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement) et [Federec](#) BTP, qui rassemble les entreprises de recyclage du secteur. Baptisée Artisan Engagé Déchets, la démarche repose sur une charte d'engagements. Les artisans qui s'inscriront dans la démarche s'engagent ainsi à :

- **limiter la quantité et la nocivité des déchets** produits en amont et pendant les travaux ;
- **sensibiliser et/ ou former l'ensemble du personnel** de l'entreprise à une gestion responsable ;

www.lemoniteur.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 0

[Visualiser l'article](#)

- **trier ou séparer les déchets sur chantier ou a posteriori** pour faciliter leur réemploi et permettre l'organisation de filières de recyclage ;
- **déposer les déchets prioritairement vers les déchèteries professionnelles ou les points d'apport volontaire** ou à défaut, dans les installations payantes de service public ;
- être en mesure de **prouver la traçabilité** des déchets générés sur les chantiers ;
- **informer les clients** sur la charte et la démarche de bonne gestion des déchets au travers différents supports ;
- **bannir toute pratique illicite** en matière de déchets ;
- disposer d'une **assurance professionnelle** couvrant l'ensemble des activités et travaux réalisés.

#### Site Internet

Cette approche volontaire se prolonge sur un site Internet nouvellement lancé . Il présente les engagements de la charte et l'actualité liée aux déchets de la construction. De quoi donner de la visibilité aux artisans signataires.